



COMMUNICATION SUR LE PROGRES 2021

Sommaire____

CLIP en quelques mots Page 3 Page 4 L'engagement du Président Page 5 Les 10 principes du Pacte Mondial Page 6 Les droits de l'homme Les conditions de travail Page 7 Page 8 L'environnement La lutte contre la corruption Page 9

Présentation de CLIP

a société CLIP SAS a été créée en 1986. Elle réunit 3 métiers de base : Imprimerie, Personnalisation, Façonnage - Routage.

CLIP est spécialisée dans l'impression et la personnalisation de documents à usage des Banques et Assurances ayant comme support la lettre chèque, le carnet de chèque, les bordereaux et carnets de remise de chèque, les cartes vertes d'assurance automobile ...

CLIP SAS posséde aussi un domaine d'activité exercant dans les mailings personnalisés liés au marketing direct avec adjonction de cartes souples ou rigides, elles aussi personnalisées.

CLIP SAS est certifiée :

- Norme ISO 9001 et 14001 version 2015.
- Norme NFK11-112
- Label IMPRIMVERT
- Certification PEFC
- Adhérent au programme Global Compact

Effectif de l'entreprise : 32 personnes.











L'ENGAGEMENT DU PRESIDENT_

e confirme que CLIP soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.

Je m'engage personnellement, avec la participation des responsables de services, à mettre en œuvre une culture d'anticipation et de prévention des risques liés à nos activités, à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement, à respecter l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes dans le travail, d'ethnie, de préférence politique, religieuse, syndicale et de minorité. Je m'engage à développer les compétences professionnelles de chacun sans discrimination d'aucune sorte notamment de croyances, de sexe, d'âge, d'ethnie, de préférence politique, religieuse, syndicale ou même de minorité.

Il est donc indispensable que chacun agisse en cohérence avec ces principes et demeure un acteur responsable et impliqué notamment en respectant scrupuleusement les consignes liées à l'Environnement, la Santé et la Sécurité affiliées à chaque poste de travail telles que les règles de protection antipandémie. Pour chaque responsable de service un principe de base à garder en tête « Bienveillance et Exigence ».

La Direction s'assure lors de la Revue de Direction que la politique Qualité, Sécurité - Santé et Environnementale soit comprise par tous et appliquée, par la surveillance

des résultats des indicateurs des processus et des objectifs annuels. Enfin, il nous appartient de rester critique sur nos fonctionnements et résultats afin de proposer des améliorations en tenant compte des compétences et habilitation de notre personnel.

Notre engagement pour le Développement Durable représente une véritable action stratégique pour notre entreprise; il nous permet d'aborder de façon méthodique et structurée les enjeux en matière de performance sociétale, environnementale et économique. C'est dans ce but que notre société s'est engagée depuis le 27 juillet 2011 et qu'elle renouvelle encore cette année son engagement aux 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU.

Ch. Dour

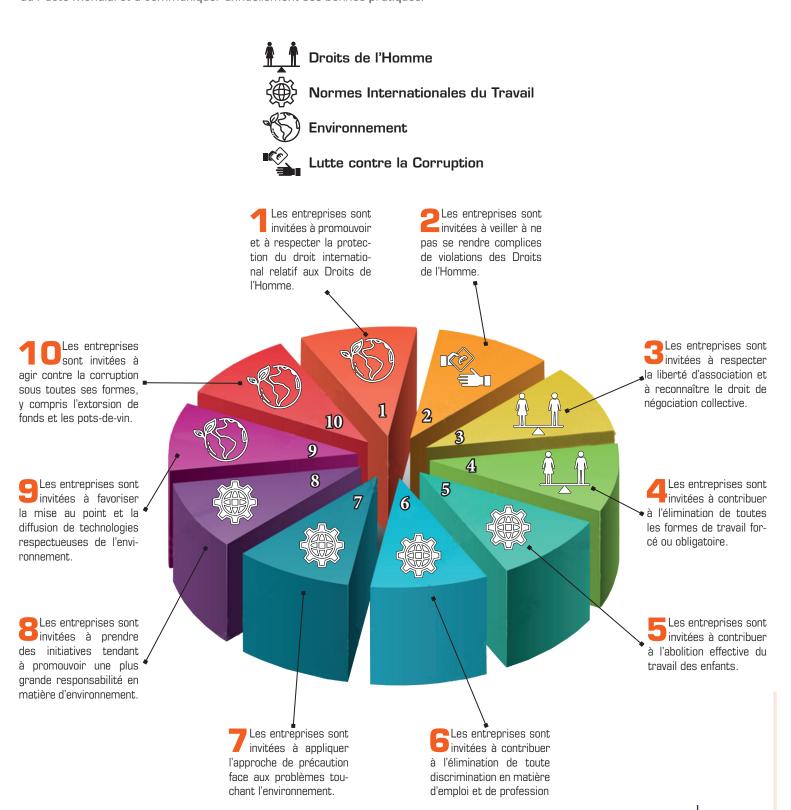
Le 15 novembre 2021

Christophe MOURET
Président

CLIP SAS - COP 2021

Les 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

ar son adhésion au Global Compact depuis 2011, CLIP SAS soutient les dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies concernant les droits de l'homme, les droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. CLIP SAS s'engage à promouvoir ces dix principes, et à mettre en place tous les ans des actions concrètes en adéquation avec les valeurs fondamentales du Pacte Mondial et à communiquer annuellement ses bonnes pratiques.



Droits de l'homme_

LIP SAS s'engage à respecter la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 ainsi que la Déclaration Universelle des Droits de l'homme de 1948 dont les 30 articles sont basés sur le respect de l'individu. Ces droits sont universels, inaliénables et indivisibles.

En adoptant une stratégie RSE, CLIP SAS s'engage à mettre en pratique des actions destinées au bien-être des salariés et à la protection de l'environnement afin de limiter l'impact de notre activité cet l'environnement, et également avoir des effets sur le bien-être des salariés. Ainsi, limiter la pollution d'une activité, c'est préserver la santé des salariés qui y sont directement exposés. Améliorer le bien-être de ses salariés, c'est également avoir une politique sociale au sein de CLIP SAS qui peut viser à promouvoir la diversité au sein du personnel, par exemple en embauchant des personnes en situation de handicap ou venant de milieux défavorisés.

En adoptant une politique RSE, CLIP SAS contribue au respect des droits de l'Homme dans le milieu du travail ce qui contribue à l'équilibre de ce que l'on nomme le bien-être au travail.

De plus, CLIP SAS adhére et respecte la Convention Collective Nationale de travail du Personnel des Imprimeries et Industries Graphiques.

Le 28 mai 2020, le Règlement Intérieur de l'Entreprise a été révisé avec l'ensemble des délégués du personnel et approuvé par les DREETS (Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités).



${f C}$ onditions de travail $_$

CLIP SAS s'engage à respecter la Convention Collective Nationale du Travail des Imprimeries de Labeur et Industries Graphiques ainsi que les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) qui a pour principaux objectifs de promouvoir les droits au travail, d'encourager la création d'emplois décents, de développer la protection sociale et de renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.



CLIP SAS favorise le dialogue social avec l'ensemble des salariés et les IRP (Instances Représentatives du Personnel) par des réunions mensuelles avec ces dernières afin d'identifier et de prendre en compte les éventuelles demandes.



L'ensemble du personnel est constitué par 50% d'hommes et 50% de femmes pour un nombre inférieur à 50 salariés. Cet équilibre en matière d'égalité femmes hommes se retrouve aussi au niveau de la Direction et des Responsables de Service. L'entreprise respecte l'égalité professionnelle

entre les femmes et les hommes et garantie cette égalité au quotidien.



Chaque salarié bénéficie d'un entretien individuel annuel, au cours duquel il est encouragé à s'exprimer sur ses conditions de travail et à étudier avec son manager des solutions pour remédier à d'éventuels problèmes et être force de proposition.

Chaque année, un audit interne est réalisé sur le fonctionnement de chaque atelier.

Tous les trimestres, dans le cadre de son Systéme de Management Qualité Sécurité Environnement, la société effectue une Revue de Direction.

Tous les deux ans, le salarié bénificie d'un entretien professionnel conformément à l'obligation légale du droit du travail.



L'entreprise privilégie la formation professionnelle qui permet à chaque personne, indépendamment de son statut, d'acquérir et d'actualiser ses connaissances et ses compétences, d'accroître son niveau de qualification et de favoriser son évolution professionnelle.

CLIP SAS accueille et encadre des jeunes stagiaires étudiants pour des stages de fin d'année ou des apprentis en alternance.



Chaque poste de travail a sa fiche de sécurité où les risques identifiés sont mentionnés ainsi que tous les produits utilisés dans l'entreprise sont répertoriés et leurs fiches de sécurité (FDS) sont transmises à la Médecine du Travail.

Un contrôle périodique réglementaire est effectué pour les installations électriques, les machines et les équipements de lutte contre les incendies.



Un livret d'accueil est distribué à chaque personne travaillant au sein de l'entreprise (employé, intérim, stagiaire,...).

Ce Livret d'accueil contient :

- Engagement de la Direction
- Présentation de l'entreprise activités, principaux clients, organigrammes)
- Intégration au sein de la société (horaires de travail, CP, absences, devoirs...)
- Sécurité au travail (consignes conduite à tenir)
- Travail dans le respect de l'environnement (consignes)
- Nos certificats, nos labels
- Informations pratiques (circulation, parking, transports en commun).



ENVIRONNEMENT

Nos analyses de risques Qualité Sécurité et Environnement sont là pour développer et promouvoir une culture de la prévention et de la maîtrise des risques dans un double objectif de protection de l'environnement et de la santé des salariés.

A ces titres, nous sommes garants vis à vis de notre personnel, du respect des engagements de nos clients, des objectifs définis, du respect des contrats clients dans le cadre des normes légales, réglementaires existantes.

La Direction s'assure lors des Revues de Direction que la politique Qualité, Sécurité, Santé, Environnement soit comprise par tous et appliquée, par la surveillance des résultats des indicateurs des processus et des objectifs annuels.



L'imprimerie CLIP SAS est certifiée PEFC pour son papier (filière bois protégé, aucun enfants n'est employé dans ces filières. Maitrise de la gâche papier) par le bureau VERITAS. L'entreprise est confirmée par l'AFNOR pour les normes ISO 9001: 2015 - ISO 14001: 2015.



L'entreprise est labellisée Imprim'Vert. La gestion de nos déchets est suivi par BSDD (Bordereau de Suivi des Déchets Dangereux) qui permet ainsi d'assurer la traçabilité des catégories de déchets et de constituer une preuve de leur élimination.

Collecte des cartouches d'encre d'imprimante usagées par CONIBI organisme spécialisé dans la collecte et le recyclage des cartouches d'encre.

Médaille d'or décernée par EcoVadis (plateforme d'évaluation des performances RSE) pour l'année 2021.

Médaille d'or délivrée en 2021 par B- REPUTATION pour notre notation RSE (Responsabilité sociétale et environnementale).



CLIP SAS préconise et favorise les déplacements en transport en commun en prenant à sa charge 50% du prix des titres de transports des employés.

Favorisation du covoiturage en aménageant dans le possible des horaires communs par équipes de travail.

Mis à disposition pour les employés d'un vélo électrique pendant les temps de pose pour des déplacements personnels ou professionnels.

Accord avec les transporteurs sur la réduction des émissions de CO2 relatives à nos expéditions effectuées.



Faire des économies et respecter l'environnement sont des objectifs importants pour CLIP SAS. Le passage à l'éclairage LED permet cette combinaison, d'où un investissement à été realisé pour le remplacement des tubes fluorescents (ateliers et bureaux) et des éclairages à vapeur de sodium

pour les extérieurs.





CORRUPTION

L'impression fiduciaire étant notre principale activité, l'entreprise est soumise à la norme NF K 11-112. Cette certification atteste tous les six mois de la mise à dispostion à nos donneurs d'ordre (Banque et Assurances) des documents administratifs comme par exemple : extrait K Bis, assurances, déclarations sur l'honneur d'emploi de travailleurs dans la légalité, liasse fiscale. Nous respectons l'engagement décrit dans notre Procédure P.RS/DD01 (processus 8 - Bonne pratique des affaires) et (processus 6.6 - Transparence financière - Clareté des comptes (règlements - encaissements) de notre engagement RSE.



CLIP SAS obéit aux règles de la libre concurrence. Tous nos décideurs sont informés qu'ils doivent formellement s'abstenir de solliciter ou accepter de recevoir de quelconques cadeaux ou prestations risquant, même involontairement, de compromettre leur impartialité ou leur

intégrité et celle de l'entreprise.lls ne doivent en aucun cas cautionner les propositions de pots de vin.

CLIP SAS se réserve le droit et la possibilité de contrôler ses fournisseurs régulièrement et de les sanctionner en cas de non-respect des principes fondamentaux de la relation Fournisseurs (non-participation aux prochains appels d'offres ou résiliation de son contrat).

Le Fournisseur respecte les lois et régulations applicables relatives à la manière dont sont collectées, traitées et utilisées les données personnelles, incluant le cas échéant le Règlement Général européen sur la Protection des Données 2016/679 (RGPD).

Une charte d'engagement Anti Corruption témoignant de notre volonté à promouvoir l'application du Pacte Mondial des Nations Unies est signée par l'encadrement et les décideurs de CLIP SAS.



Pour ses achats, CLIP SAS réalise des choix objectifs en comparant la qualité et le prix des prestations proposées. Nous faisons systématiquement établir plusieurs devis et ne favorisons pas un fournisseur par rapport à des critères subjectifs. Nous sélectionnons nos fournisseurs ou sous-

traitants après avoir mené une due diligence adaptée.

Nous veillons à ne pas se retrouver en situation de dépendance vis-à- vis d'un fournisseur

CLIP SAS veille à garantir la confidentialité du contenu des offres et des contrats.



